

# Certificat de compétence Amiante

Référence :  
SEC157

Catégories :  
SECURITE

Sous-catégories: Amiante

LANGUE(S) :



FR DE

DURÉE :

4 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LUXCONTROL

## OBJECTIFS

La formation à l'obtention d'un « Certificat de compétence Amiante » selon l'article 11bis paragraphes 2 et 4 du Règlement grand-ducal du 04.07.2007 modifiant le Règlement grand-ducal du 15.07.1988 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail, délivre le « Certificat de compétence Amiante » reconnu par les autorités compétentes luxembourgeoise et obligatoire pour le travail dans le domaine de l'amiante.

### Public concerné :

Tout travailleur exposé aux fibres d'amiante

## CONTENU

- Le minéral amiante
- Médecine du travail
- Utilisations de l'amiante
- Prescriptions et réglementation
- Inventaire amiante et évaluation
- Désamiantage
- Surveillance du désamiantage
- Test

## PÉDAGOGIE

Exposé, discussions, échanges d'expériences

## PRÉREQUIS

Tout participant qui validera par écrit (contrôle organisé en fin de formation par l'Inspection du Travail et des Mines) et avec succès sa formation (le cas échéant contrôle écrit complété par un contrôle complémentaire à l'oral), recevra nominativement

un diplôme représentant le « Certificat de compétence » dans le domaine de l'amiante.

---

*Cette formation est disponible en formule intra-entreprise*